

PEUT-ON CONSIDÉRER QUE LE VERBE EST UNE UNITÉ LEXICALE SPÉCIALISÉE? DESCRIPTION DE VERBES SPÉCIALISÉS PORTUGAIS

*Renata Stela Valente**

RÉSUMÉ: Les langues de spécialité utilisent certaines catégories grammaticales autres que celle du nom qui ne sont pas adéquatement décrites ou qui ne sont tout simplement pas traitées par la terminologie, dont le verbe que nous discutons dans cet article. Nous montrons les limites de la terminologie à traiter les unités verbales et nous proposons une description de ces unités que nous appelons *unités spécialisées*, dans le cadre du modèle "lexicologie explicatif et combinatoire" (Mel'cuk et al. 1995). Au moyen de plusieurs exemples issus de textes portant sur la micro-informatique rédigés en portugais, nous montrons que la connaissance des unités verbales est aussi nécessaire que celle des unités nominales (termes) en traduction et en rédaction spécialisées.

MOTS CLÉS: verbe; langue de spécialité; terminologie; lexicographie.

ABSTRACT: The language used in specialty fields resorts to grammatical categories other than the noun, which are not properly dealt with by terminology, e.g. the verbs. This category is discussed in this article, which addresses the limitations of terminology in handling verbs, and proposes a description of these units within the framework of the 'Explanatory and Combinational Lexicology' devised by Mel'cuk

* L'auteure est étudiante au doctorat en linguistique option traduction au département de linguistique et de traduction à l'Université de Montréal.

et al. (1995). Using examples found in computing texts contained in a Portuguese corpus, this article argues that the knowledge of verbal units is as necessary and as important as the knowledge of nouns (terms) to the writing and translation of specialty texts.

KEYWORDS: verb; language of specialty fields; terminology; lexicography.

1. Introduction

La langue de la micro-informatique renferme des unités lexicales qui sont facilement reconnues comme propres à ce domaine, c'est le cas, par exemple, de *formatar* (Ferreira 1986), *formatar* (Petit Robert 1995). D'autres formes acquièrent un sens particulier au domaine, c'est le cas de *rodar* 'tourner', *executar* 'exécuter', *configurar* 'configurer', *restaurar* 'restaurer'. Le lexicographe de la langue générale identifie parfois ces concepts comme étant restreints au domaine de la micro-informatique en y faisant référence au moyen d'une marque d'usage, ce qui leur confère un statut spécialisé. Il est d'ailleurs surprenant de constater que la lexicographie générale analyse et décrit des milliers de formes lexicales appartenant aux domaines spécialisés les plus divers, alors que les répertoires terminologiques excluent la plupart des unités lexicales de nature non nominale.

À part ces unités lexicales clairement issues du discours de la micro-informatique, il y en a d'autres moins évidentes dont l'emploi se confond avec l'usage de la langue générale, comme par exemple *instalar* 'installer', *iniciar* 'initier', *carregar* 'charger', *recuperar* 'récupérer', *armazenar* 'stocker'. C'est à ce moment qu'interviennent des connaissances en terminologie et en lexicologie spécialisée nécessaires à l'analyse et à la description de ces formes: en terminologie, car les unités lexicales renvoient à un concept dans le système conceptuel du domaine; en lexicologie spécialisée, car il est nécessaire de dégager les composantes sémantiques pour une analyse de leur sens.

Nous présentons dans cet article les résultats préliminaires d'une étude en cours portant sur les unités lexicales spécialisées qui prend la forme d'une description sémantique de ces unités. La description se fonde sur le modèle "Lexicologie explicative e combinatoire" (LEC) (Mel'cuk *et al.* 1995) dans le cadre de la théorie Sens-Texte (Mel'cuk 1997) et sur les travaux préliminaires de L'Homme (1998). Nous ne présentons que les unités verbales issues du domaine de la micro-informatique, bien que notre étude s'étende aux unités adjectivales et adverbiales. Notre langue de recherche est le portugais, plus particulièrement la norme brésilienne¹.

2. Problématique

2.1 Connaissances linguistiques imposées par le discours spécialisé

Bien que dans une autre optique, nous partageons avec Seleskovitch et Lederer (1984) l'affirmation que "ce serait méconnaître la nature des énoncés techniques ou scientifiques que de croire qu'il suffit de connaître l'équivalent des termes techniques qu'ils contiennent pour produire ces textes [...]". Toutefois, cette affirmation va à l'opposé de ce qui est posé par Rey:

Les traducteurs de spécialités ont des difficultés différentes; [...]; les terminologies forment l'essentiel du lexique, le reste étant un vocabulaire fondamental assez élémentaire. Il s'agit donc pour eux de maîtriser systèmes notionnels et terminologiques, si possible aussi bien, et parfois, paradoxalement, mieux encore que l'auteur lui-même (1979).

¹ Au sujet d'une distinction entre le portugais brésilien et le portugais européen, nous nous sommes basés sur l'analyse de Paul Teyssier concernant ces deux normes : "il existe des différences entre le portugais du Portugal et celui du Brésil. Ces différences concernent tous les aspects de la langue, - phonétique, vocabulaire, morphologie, syntaxe. [...] Il y a ainsi deux normes du portugais, dont chacune forme un système autonome et cohérent" (1984).

Cette dernière affirmation semble trop réduire la complexité d'une traduction spécialisée. Une langue de spécialité ne se résume pas à un ensemble d'unités nominales connues comme "la terminologie" du domaine. À moins de bien connaître le discours d'un domaine spécialisé, le traducteur et le rédacteur de spécialité ne peuvent pas se prononcer sur l'usage correct des formes lexicales dans un domaine. Observons quelques exemples issus du domaine de la micro-informatique:

A solução é ter programas de detecção de vírus capazes de identificar e remover os vírus de macros, [...].²

?retirar, 'retirer'

Pode-se adicionar entradas, removê-las, editá-las ou alterar a ordem em que aparecem no menu.³

?suprimi-las, 'les supprimer'

O Link Check Wizard (Checklinks.Exe) resolve o problema [...]. Senão, adiciona o atalho a uma lista de atalhos «mortos» e permite que você o remova.⁴

?elimine, 'élimine'

Terminada a transferência, basta desligar o micro, remover o drive origem [...].⁵

?tirar, 'retirer'

La forme *remove* 'retirer' peut se substituer aux formes verbales apparaissant au-dessous de phrases, car elles véhiculent, *grosso modo*, la même signification en raison de leurs com-

² La solution : un programme anti-virus capable d'identifier et d'éliminer les virus des macros, [...].

³ On peut ajouter des entrées, les supprimer, les formater ou modifier l'ordre dans lequel elles apparaissent dans le menu.

⁴ Le Link Check Wizard (Checklinks.Exe) résout le problème [...]. D'autre part, il introduit un raccourci dans une liste de raccourcis "morts" et permet que l'utilisateur le supprime.

⁵ Une fois le transfert terminé, il faut éteindre l'ordinateur et ensuite enlever l'unité de disque. [...].

posantes sémantiques communes. Toutefois, le discours de la micro-informatique privilégie la forme *remove* 'retirer'. Quelqu'un qui ne connaît pas ce discours ne serait pas en mesure de conclure qu'on privilégie une forme plutôt qu'une autre. Le traducteur ou le rédacteur, à moins de bien connaître les formes ainsi que leurs significations dans le domaine de spécialité, ne saura pas trancher parmi les possibilités offertes par la langue.

Nous considérons que l'un des problèmes d'une traduction technique ou scientifique non réussie repose, entre autres, sur le choix fait parmi les formes sémantiquement apparentées, phénomène connu sous le nom de *synonymie*. La méconnaissance du vocabulaire spécialisé, entraîne, souvent, un mauvais choix parmi les "lexèmes"⁶ d'un même champ lexical lors de l'encodage d'un sens.

2.2 Les travaux qui soulèvent la problématique du statut spécialisé du verbe

Le débat sur le statut spécialisé de certaines catégories grammaticales en terminologie autres que le nom, notamment le verbe, ne date pas d'hier. Cette question a été soulevée dans des études portant sur les collocations lexicales en langue de spécialité, par exemple dans Picht (1987). Quelques chercheurs ont soulevé l'hypothèse du caractère spécialisé du verbe au lieu de le considérer tout simplement comme un cooccurrent d'un terme de nature nominale ou la base d'un cooccurrent de nature adverbiale.

Plus récemment, d'autres chercheurs se sont penchés sur la question et leurs travaux révèlent d'autres façons d'envisager le problème comme, par exemple, celui de L'Homme (1998). Elle a développé un appareil d'étiquettes pour rendre compte des concepts liés au domaine de l'informatique. Dans les travaux de cette auteure, le principe de classe conceptuelle est fondamental pour

⁶ "Un lexème est un mot pris dans une seule acception bien déterminée et munie de tous les renseignements qui spécifient totalement son comportement dans un texte" (Mel'cuk *et al* 1995).

décrire les verbes spécialisés. Les classes conceptuelles visent à préciser et à restreindre le champ d'application d'une forme verbale dans un domaine de spécialité. Ainsi, par exemple, le verbe *tourner* accepte, entre autres, les classes conceptuelles suivantes:

<logiciel⁷> *tourne* sur <ordinateur>

En partageant avec ces chercheurs l'intuition que le verbe peut avoir un caractère spécialisé, nous avons commencé à analyser quelques unités lexicales et nos premiers résultats montrent effectivement que certains verbes peuvent avoir un statut spécialisé de plein droit au sein d'une terminologie.

2.3 Le privilège de l'unité nominale en terminologie

Les manuels pédagogiques en terminologie présentent la discipline qui décrit des unités lexicales qui dénotent des concepts faisant partie de la structure conceptuelle d'un domaine de spécialité. Les concepts peuvent être désignés par un nom, un verbe ou un adjectif. Il est donc logique que ces formes soient colligées dans un répertoire terminologique. Pourtant, ce n'est pas la pratique en terminologie. Pour cette raison, plusieurs auteurs affirment que les terminologies sont composées presque entièrement d'unités nominales:

Les modèles terminologiques sont articulés autour du nom. Ce dernier désigne un concept et trouve sa place, par l'intermédiaire du concept qu'il dénote, dans un réseau de concepts articulés les uns en fonction des autres (L'Homme 1998).

[...] les terminologies sont constituées à près de 100% d'unités nominale (Otman 1997).

⁷ La classe <logiciel> renferme les concepts "programme", "système d'exploitation", "logiciel d'application", "progiciel", etc.

Concepts represented in terminological dictionaries are predominantly expressed by the linguistic form of nouns; concepts which are linguistically expressed as adjectives and verbs in technical languages are frequently found in only corresponding noun form and some theorists deny the existence of adjective and verb concepts (Sager 1990).

La terminologie ne s'intéresse aux signes (mots et unités plus grandes que le mot) qu'en tant qu'ils fonctionnent comme des noms, [...]. Les systèmes terminologiques excluent tout signe linguistique dont la fonction de dénotation classificatrice ou de symbole conceptuel est nulle ou dérivée : ainsi [...] des unités qu'on peut considérer comme des transformés sémantiques (adverbes qu'on peut ramener à un adjectif, verbes nominalisables...). Restent donc, [...] des noms communs, des syntagmes nominaux, quelques verbes dont le contenu ne peut se ramener à celui d'un nom, et des adjectifs se trouvant dans une situation analogue [...] (Rey 1979).

En observant les répertoires, nous nous rendons compte effectivement que les terminologies sont presque en totalité composées d'unités nominales. La pratique révèle que si un discours spécialisé présente un même concept désigné, par exemple, par une forme nominale et par une forme verbale, le terminologue privilégie la première, en la répertorient.

Y a-t-il une raison de privilégier le nom aux dépens du verbe en terminologie ? Il semble qu'il s'agisse d'une tradition en terminologie de privilégier l'unité nominale. Cette tradition découle du propre concept de la catégorie nominale. Le nom est une catégorie grammaticale qui désigne par excellence l'être, l'objet ou la substance et l'idée abstraite. Une fois que les concepts dans les terminologies renvoient soit à un être (dans le cas des taxonomies biologiques), soit à un objet ou à une substance, soit à une idée abstraite, inévitablement, ces terminologies se constituent d'unités nominales.

Nous croyons que c'est peut-être l'une des raisons qui a amené la terminologie à développer un appareil d'analyse et de

description qui n'est capable de traiter que des formes nominales. Si nous jetons un coup d'œil aux études portant sur les types de définitions en terminologies, par exemple Bessé (1990), on se rend compte qu'elles ne traitent que de définitions nominales.

Pour toutes ces raisons, pouvons-nous encore nous appuyer sur la terminologie pour amorcer une analyse et une description des unités lexicales spécialisées autres que le nom ? Nous croyons que non. C'est pourquoi nous faisons appel à l'appareil analytique et descriptif d'une autre discipline, la lexicologie.

3. Méthodologie

3.1 Critères de sélection d'une forme verbal

Pour qu'une forme lexicale puisse obtenir le statut d'unité lexicale spécialisée, elle doit passer par certains tests. En nous basant sur le travail de L'Homme (1998), nous présentons brièvement les critères auxquels doivent se plier une "lexie"⁸ pour servir de matériel de décomposition sémantique:

a) dérivation associée à la forme verbale: ce critère permet d'admettre une forme verbale apparentée à une unité lexicale déjà admise comme unité terminologique (un nom);

b) Les "actants"⁹ du verbe sont désignés au moyen d'unités terminologiques: si les participants d'une situation dési-

⁸ La LEC utilise le terme *lexie* tel que proposé et défini par B. Pottier (1991) in Mel'cuk *et al.* (1995). Le dictionnaire de linguistique Larousse cite que "dans la terminologie de Pottier, la *lexie* est l'unité de comportement lexical. Elle est opposée au *morphème*, plus petit signe linguistique, et au *mot*, unité minimale construite. C'est donc l'unité fonctionnelle significative du discours [...]" (Dubois *et al.* 1973).

⁹ Un actant sémantique est un participant de la situation dénotée par une unité lexicale. Par exemple, le verbe *vendre* a quatre participants: X = quelqu'un; Y = quelque chose; Z = à quelqu'un; W = par une somme donnée. Si on enlève l'argument W, on n'a plus le verbe *vendre* mais plutôt le verbe *donner*, car pour vendre quelque chose à quelqu'un, il faut absolument que la chose à être vendue ait un prix.

gnée par le verbe dénotent des réalités spécialisées (sont de termes), il s'agit d'un indice quant à la nature d'une forme verbale.

3.2 Les propriétés de base du Dictionnaire Explicatif et Combinatoire (DEC)

Puisqu'il s'agit d'une analyse lexicologique restreinte à un domaine, nous parlerons de *lexicologie spécialisée* qui analyse et décrit les unités lexicales appartenant au discours spécialisé. Pour réaliser notre étude, nous avons emprunté à la *LEC* son modèle d'analyse et de description du lexique qui apparaît dans la forme du DEC¹⁰.

Notre objectif principal étant de faire une décomposition sémantique des unités spécialisées à partir du modèle lexicographique de la théorie Sens-Texte, nous devons, quoique très brièvement, présenter les six propriétés de base du DEC que nous empruntons à Alonso Ramos et Mantha (1996):

- 1) il est rédigé dans le cadre de la théorie linguistique Sens Texte;
- 2) il est orienté vers la production du texte;
- 3) un article du DEC est fondé sur la définition de la "lexie vedette"¹¹: sa représentation sémantique sert de base à la description de toutes ses relations paradigmatiques et syntagmatiques avec les autres lexies de la langue;
- 4) il met de l'emphase sur la cooccurrence lexicale restreinte;
- 5) il est formalisé, donc toutes les informations concernant le sens, la syntaxe, etc. doivent être indiquées de façon précise et explicite;

¹⁰ Pour une caractérisation détaillée du DEC, nous référons le lecteur aux ouvrages suivants: Mel'cuk 1982, Mel'cuk *et al.*, 1984, 1988, 1992, 1995, 1999.

¹¹ Dans la littérature spécialisée, le terme synonyme *entrée* est couramment employé.

- 6) il est exhaustif au niveau de la description de chaque lexie individuelle.

Ce modèle de description lexicographique est idéal pour notre étude à cause de l'exhaustivité de la description d'une lexie. De plus, la description d'une unité lexicale cherche à relever chacune de ses composantes sémantiques. À défaut d'un langage formel pour représenter les composantes sémantiques, nous utilisons une langue naturelle, comme nous l'avons dit précédemment, le portugais. À cause du formalisme caractéristique de la LEC, le langage définitoire est contraint à une rigueur descriptive aux dépens de la norme du bon usage de la langue naturelle.

3.3 Les zones qui constituent un vocable¹² du DEC

Avant de passer à la description lexicographique, nous présentons brièvement les zones constituant un vocable du DEC:

- a) La zone sémantique d'un article de dictionnaire du type LEC comporte une forme propositionnelle où le "prédicat sémantique"¹³ est entouré par ses "actants sémantiques" (ASém) apparaissant sous la forme de variables (X, Y, Z,...). Ensuite, "*la définition lexicographique présente de façon formelle le SENS, ou SIGNIFIÉ (DÉNOTATIONNEL), de la lexie vedette L. La définition lexicographique d'une lexie L n'est pas autre chose qu'une représentation du sens de L*" (Mel'cuk

¹² C'est un ensemble de lexies ayant une relation de polysémie entre elles.

¹³ Nous empruntons à Mel'cuk *et al.* une explication d'un "prédicat sémantique" : "[...] *grosso modo*, un prédicat (pris comme terme logico-sémantique) est un sens qui a des "trous" pour recevoir d'autres sens ; un sens prédicatif est un sens "liant" – il réunit d'autres sens en des configurations sémantiques tout comme un tube de jonction réunit les pôles d'une tente pour former le squelette porteur de la tente. Les "prédicats sémantiques" désignent des actions, des événements, des processus, des états, des propriétés, des relations, etc. – en un mot, des faits qui impliquent nécessairement des participants" (1995).

et al. 1995). Ce genre de décomposition sémantique se fait nécessairement par rapport aux ASém du “prédicat sémantique”¹⁴ explicités dans la décomposition. Si une composante sémantique est importante pour la description sémantique de **L** mais qu’elle ne peut pas faire partie de la définition de **L**, alors cette composante reçoit le statut de présupposé noté dans la définition de **L** par le symbole “||”.

- b) La zone de combinatoire syntaxique présente l’environnement syntaxique de l’unité lexicale. Affichés dans un tableau, chaque ASém (représenté par une variable), est mis en correspondance avec un “actant syntaxique profond”¹⁵ (ASyntP) de **L** noté par un chiffre romain. Cette zone comporte des contraintes de nature sémantique et syntaxique concernant l’usage de la lexie dans la phrase. Les contraintes sont notées par la lettre C accompagnée d’un numéro correspondant à l’ASyntP. Quand un ASyntP est exprimé par un syntagme nominal, il est représenté par la lettre N.
- c) La zone de combinatoire lexicale présente l’ensemble des possibilités combinatoires (paradigmatiques et syntagmatiques) de l’unité lexicale.
- d) La zone d’exemples montre l’utilisation de l’unité lexicale dans la langue.
- e) La dernière zone est consacrée à la phraséologie qui présente toute expression multilexicale non libre où apparaît la lexie vedette **L**.¹⁶

¹⁴ Si en logique le terme *prédicat sémantique* est habituellement employé, en linguistique, on utilise largement le terme *sens prédicatif* pour désigner ce même concept.

¹⁵ La LEC définit le concept d’actant syntaxique profond de la manière suivante: “nous appelons actant syntaxique profond [= ASyntP] de la lexie **L** un syntagme qui dépend de **L** syntaxiquement et en exprime un actant sémantique (Mel’cuk et al. 1995)”.

¹⁶ Pour l’instant, nous n’avons pas de recours à cette partie.

3.4 La démarche de notre recherche

Quant à la démarche de notre recherche, nous la résumons dans ce qui suit: nous avons formé un corpus à partir de textes différents appartenant au domaine de la micro-informatique (rubriques hebdomadaires des principaux journaux brésiliens, revues techniques destinées au public initié et textes scientifiques). Puisque ce corpus est sur support informatique, la collecte des unités lexicales est faite au moyen d'un concordancier. Un verbe est sélectionné pour subir les tests proposés par L'Homme (1998), précédemment cités, si sa fréquence est suffisamment élevée. L'observation de la fréquence d'une lexie est une manière d'éliminer les lexies qui ne relèvent pas d'un usage commun parmi les professionnels du domaine, mais plutôt d'un style individuel. Finalement, les unités lexicales qui réussissent les tests sont soumises à une décomposition sémantique.

4. Description d'unités verbales

Nous présentons dans ce qui suit deux descriptions formelles de type *LEC* de deux verbes spécialisés.

DESCOMPACTAR 'décompresser', verbo 'verbe'.

I. *X descompacta* 'décomprime' $Y = Y$ contém um quantidade α de dados β , esta quantidade α teve seu volume η reduzido a um volume κ sem alteração da quantidade α de β de Y || X faz com que o volume κ da quantidade α de β de Y volte a ter um volume η .¹⁷

¹⁷ '*X descompacta* $Y = Y$ contient une quantité α de données β , cette quantité α a eu son volume η réduit à un volume κ sans modification de la quantité α de β de Y || X fait en sorte que le volume κ de la quantité α de β de Y retourne à η '.

Regime

X = I	Y = II
1. N	1. N

$C_1 + C_2$: O programa descobre em seu banco de dados interno onde buscar o arquivo, descompacta-o e copia-o no diretório que você escolheu ; Para restaurá-lo [arquivo] é necessário localizá-lo, descompactá-lo e copiá-lo para o devido diretório.¹⁸

Fonctions lexicales

Syn¹⁹: descomprimir 'décompresser'

Ant²⁰: compactar 'compresser'; comprimir

Exemples

Clique agora sobre o botão Extract, para descompactar o arquivo. Algumas vezes será necessário executar um programa de instalação depois de descompactar o arquivo. Para descompactar os arquivos, execute os seguintes passos [...].

REMOVED²¹ 'supprimer', verbo 'verbe'.

I.1. *X remove Y de Z = Z* contém Y, X não querendo mais que Z contenha Y || X elimina Y de Z fazendo com que Y não se encontre mais em Z.²²

¹⁸ 'Le programme trouve dans sa base de données l'endroit où il doit chercher l'archive. Ensuite, il la décompresse et la copie dans le fichier choisi par l'utilisateur'; 'Pour restaurer [archive], il est nécessaire de la localiser, de la décompresser et de la copier dans le bon répertoire'.

¹⁹ Synonyme absolu.

²⁰ Antonyme absolu.

²¹ Ce vocable est encore incomplet.

²² X supprime Y de Z = Z contient Y, X ne voulant plus que Z contienne Y || X fait en sorte que Y ne soit plus dans Z.

Regime

X = I	Y = II	Z = II
1. N	1. N	1. de N

$C_1 + C_2$: Sistemas operacionais decentes, como o OS/2, removem atalhos automaticamente; [...] adiciona o atalho a uma lista de atalhos «mortos» e permite que você o remova [...].²³

$C_1 + C_2 + C_3$: [...] a solução não apenas é vulnerável a vírus como também, por exigir a carga de um programa residente, é ignorada caso a linha correspondente venha a ser removida do arquivo de configuração.²⁴

Fonctions lexicales²⁵

Sin_c²⁶: eliminar 'éliminer'

Sin_o²⁷: deletar 'supprimer'

²³ Les systèmes d'exploitation ergonomiques, comme OS/2, suppriment les raccourcis automatiquement [...]; [...] ajoute le raccourci dans une liste de raccourcis "morts" et permet à l'utilisateur de le supprimer.

²⁴ [...] la solution n'est pas simplement vulnérable à un virus, mais pour exiger la charge d'un programme résident, elle est aussi ignorée dans le cas où la ligne correspondante est supprimée de l'archive.

²⁵ Cette partie de la description correspond à la zone de combinatoire lexicale. La LEC délimite trois types différents de fonctions lexicales (FL): "FL standard simples", "FL non standard", "FL complexes". Une "fonction lexicale" est une fonction au sens mathématique représentée par la formule traditionnelle $f(x) = y$ où x est l'argument de la fonction et y , sa valeur. Pour une description détaillée du concept de "fonction lexicale" utilisé dans la LEC, nous référons le lecteur à l'ouvrage Mel'cuk *et al.*, 1995.

²⁶ Synonyme moins spécifique.

²⁷ Synonyme à intersection.

Exemples

Além de uma resenha de ambiciosos planos para futuras versões que removem tudo o que não é essencial em Win98 (incluindo coisas como Active Movie, TaskScheduler e Direct3D). [...] Shane Brooks descobriu como remover o IE4 de Win98 manualmente [...]. Especialmente depois de remover do disco rígido cerca de 36Mb de arquivos integrantes ou usados pelo IE4 que tornaram-se desnecessários. [...] o HDD Sheriff cria uma partição (que geralmente aparece como drive D) onde arquivos podem ser criados, removidos e alterados ao bel prazer do usuário. Se for necessário desfazer, basta remover o novo Io.Sys e reverter o velho para o nome antigo.

5. Conclusion

Dans cet article, nous avons présenté l'intérêt d'acquérir des connaissances linguistiques nécessaires pour la traduction et la rédaction d'un discours spécialisé, plus particulièrement la connaissance d'un vocabulaire propre aux professionnels d'un domaine. Nous avons également souligné les limites de la terminologie à fournir les renseignements nécessaires à l'accomplissement de ces tâches. D'après ce qui a été exposé, les connaissances linguistiques requises par la traduction et la rédaction spécialisées ouvrent la porte au développement d'études portant sur les catégories grammaticales qui construisent le discours de spécialité autres que le nom. Bien que centrée sur l'encodage, c'est-à-dire l'expression d'un sens donné, cette étude doit aussi explorer le décodage du texte à partir duquel le traducteur traduit. En effet, elle souligne des aspects tant sur le plan de la compréhension que de l'expression du sens. Ce n'est qu'en traduction que de telles questions sont posées, et nous croyons, à l'instar de Mel'cuk (1978): "qu'il y a deux types de questions principales qui attendent une réponse de la linguistique synchronique, celle-ci pouvant alors se vanter d'être une science strictement en fonction de sa capacité de la donner: Comment peut-on exprimer de tels sens dans cette langue? et Comment peut-on comprendre de tels textes de cette langue ?"

La description sémantique, bien qu'elle en soit encore à ses débuts, révèle l'appartenance des unités décrites au discours de la micro-informatique, donc la pertinence de les colliger avec l'ensemble des concepts appartenant au domaine.

Au sujet d'une description fondée sur la *LEC* qui pallierait les lacunes de la terminologie, nous faisons nôtres les propos de Bessé (1990): "La distinction entre la définition lexicographique et la définition terminographique ne signifie pas l'existence d'une barrière entre ces deux définitions. Le terminographe, faute d'expérience, de tradition et de fondement théoriques suffisants est bien content de pouvoir s'inspirer du lexicographe. En retour, le lexicographe est bien souvent un terminographe qui s'ignore."

Nous espérons avoir soulevé des points qui inciteront d'autres chercheurs à réfléchir à la question posée comme titre de cet article, ce qui doit résulter dans une nouvelle façon de voir la pratique terminographique qui entraînera forcément la confection d'ouvrages de référence plus performants à l'usage du traducteur et du rédacteur spécialisés.

6. Remerciements

Nous ne pourrions terminer cet article avant d'avoir adressé nos remerciements à Mme Marie-Claude L'Homme qui a lu notre article et avec qui nous avons discuté plusieurs points dans le texte. Nous remercions également Claire Caldwell qui a lu ce texte et a fait des précieux commentaires.

7. Bibliographie

- ALONSO RAMOS, M. et MANTHA, S. (1996) Description lexicographique des collocations dans un dictionnaire explicatif et combinatoire: articles de dictionnaire autonomes? *Lexicomatique et dictionnaires, Actes du Colloque de Lyon*. Beyrouth/Montréal, FMA-Aupelf-Uref.
- BESSÉ, B. de (1990) La définition terminologique, ch. XVIII. In: *La définition, Langue et Langage*, Centre d'études du lexique. Paris, Larousse.
- DUBOIS, J. et al. (1973) *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse.

- FERREIRA, A.B.H. (1986) *Novo dicionário da língua portuguesa*. 2. ed. Rio de Janeiro, Nova Fronteira.
- L'HOMME, M.C. (1998-2) Définition du statut du verbe en langue de spécialité et sa description lexicographique. *Cahiers de lexicologie*. Paris, (73), p. 61-84.
- MEL'CUK, I. et al. (1984) *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques I*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- _____. (1988) *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques II*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- _____. (1992) *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques III*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- _____. (1999) *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques III*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- MEL'CUK, I., CLAS, A. et POLGUÈRE, A. (1995) *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain-la-Neuve (Belgique), Duculot-Aupelf-UREF.
- MEL'CUK, I. (1997) Vers une linguistique Sens-Texte, Collège de France, Chaire Internationale, Leçon inaugurale.
- _____. (1978) Théorie de langage, théorie de traduction. *Meta*. Montreal, v. 23, n. 4, p. 270-302.
- OTMAN, G. (1996) *Les représentations sémantiques en terminologie*. Paris, Masson.
- PICHT, H. (1987) Terms and their LSP environment – LSP phraseology. *Meta*. Montreal, v. 32, n. 2, p. 149-55.
- REY, A. (1979) *La terminologie : noms et notions*, coll. Que sais-je? Paris, Presses universitaires de France.
- ROBERT, P. (1995) *Le nouveau petit Robert*. Paris, Dictionnaires le Robert.
- SAGER, J.C. (1990) *A practical course in terminology processing*. Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins.
- SELESKOVITCH, D. et LEDERER, M. (1984) *Interpréter pour traduire*. Paris, Didier Érudition.
- TEYSSIER, P. (1984) *Manuel de langue portugaise Portugal-Brésil*. 2^e éd. Paris, Éditions Klincksieck.

